

## Arrêté

**fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement direct sans concours des magasiniers des bibliothèques (1<sup>er</sup> grade), organisé par l'Université de Perpignan Via Domitia.**

**Le président de l'Université de Perpignan Via Domitia, Monsieur Yvan AUGUET,**

Vu le Décret n° 88-646 du 6 mai 1988 modifié notamment par le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.

Vu le Décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 et les décrets relatifs à l'organisation de la carrière de ces fonctionnaires.

Vu l'Arrêté du 24 juillet 2017 portant délégation de pouvoirs aux présidents et directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Vu l'Arrêté du 26 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 des recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

## **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection pour le recrutement direct sans concours des magasiniers des bibliothèques (1<sup>er</sup> grade) organisé par l'Université de Perpignan Via Domitia est composée ainsi qu'il suit :

### **Président de la commission :**

- Monsieur Etienne ROUZIES, Conservateur en chef des bibliothèques, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan.

### **Membres :**

- Madame Karen DORRIVAL, Assistante ingénieure, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan.
- Madame Stéphanie RIEU, Professeur-documentaliste, Lycée Pablo Picasso, Perpignan.
- Madame Stéphanie FERNANDEZ, Attachée d'administration, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan,

### **Suppléant :**

- Monsieur Jérémy AFCHAIN, Ingénieur d'études, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan.

Article 2 : Le président de l'Université de Perpignan Via Domitia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Perpignan, le 26 avril 2024

Monsieur Yvan AUGUET

  


**Pr Yvan AUGUET**  
Président de l'Université de Perpignan Via Domitia  
Président de la Fondation UPVD